

## Communauté de Communes du Trièves

Avignonnet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -  
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -  
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze -  
Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis  
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT  
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2023/06 J F

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT ET TROIS, le 30 janvier, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 24 janvier 2023

**Présents** : Jérôme Fauconnier, Lydia Palazzi-Vallier, Alain Roche, Philippe Vial, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Marie-Pierre Drain, Sabine Campredon, Pierre Suzzarini, Danielle Montagnon, Françoise Streit, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Yannick Faure, Christophe Drure, Gilles Cléret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Hélène Rossi, Claude Girard, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Fabienne Croze, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

**Suppléants avec voix délibérative** : Marc Giraud.

**Suppléants sans voix délibérative** : François Gaborit, Jean-Pierre Agresti.

**Pouvoirs** : Gilles Barbe à Danielle Montagnon, Ménéghin-Caprio Véronique à Caroline Fiorucci.

Votants : 36 Pour : 36

### **OBJET : MISSION DE SOUTIEN A LA PARENTALITÉ : APPEL A PROJET CONTRAT LOCAL ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITE (CLAS)**

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Sclolarité (CLAS) est un dispositif partenarial, hors temps scolaire, qui s'adresse aux enfants du CP à la Terminale.

Il propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social. Il offre aux parents un espace d'information, de dialogue et d'écoute visant à leur donner les outils nécessaires pour mieux suivre eux-mêmes le travail de leurs enfants. L'accompagnement à la scolarité s'adresse aussi aux parents dans le souci de renforcer, d'améliorer les relations Familles/École.

Dans le cadre de sa mission de soutien à la parentalité, la maison des habitants « le Granjou », centre social agréé par la CAF de l'Isère est entrée dans le dispositif de la CAF et fait partie du réseau des CLAS de l'Isère.

La communauté de communes sollicite la CAF à hauteur de 4 645 € et la MSA Alpes du Nord à hauteur de 1 000 € pour financer un CLAS sur Monestier de Clermont avec possibilité de déployer des collectifs d'enfants sur d'autres communes du Trièves. Si l'appel à projet est recevable, une convention tripartite sera signée entre la Communauté de Communes à travers le Granjou, la CAF de l'Isère et l'Éducation Nationale.

Le budget de l'appel à projets se construit comme suit sur l'année scolaire 2022/23 :

| DEPENSES                 |                 | RECETTES     |                 |
|--------------------------|-----------------|--------------|-----------------|
| Prestations extérieures  | 1000 €          | CAF          | 4 645 €         |
| Documentation            | 500 €           | MSA          | 1 000 €         |
| Communication            | 100 €           | CC Trièves   | 6 170 €         |
| Déplacements et missions | 500 €           |              |                 |
| Frais de personnel       | 9 715 €         |              |                 |
| <b>TOTAL</b>             | <b>11 815 €</b> | <b>TOTAL</b> | <b>11 815 €</b> |

**Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **AUTORISE** le Président à solliciter la CAF et la MSA à hauteur de 5 645 €
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport avec cet appel à projet.

**Fait à Saint Martin de Clles, le 30 janvier 2023**

**Le Président**

**Jérôme FAUCONNIER**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 31/2/23 et de sa publication 31/2/23